

Burundi : vers une coopération sécuritaire et militaire avec la Turquie

@rib News, 21/12/2017 – Source Xinhua – Après la ratification l'année dernière par le Parlement burundais d'un projet d'accord de coopération sécuritaire avec la Turquie, le gouvernement du Burundi envisage cette fois de coopérer avec ce pays en matière de sécurité et d'assistance militaire. Parmi les questions à l'ordre du jour du conseil des ministres de jeudi figurent en effet un projet de coopération sécuritaire entre les deux pays, ainsi qu'un projet de protocole d'assistance militaire.

Le premier a été présenté lors de ce conseil par le ministre de la Sécurité publique, Alain-Guillaume Bunyoni, et le second par son homologue de la Défense nationale, Emmanuel Ntahomvukiye. En juillet dernier, le Parlement burundais a ratifié un accord de coopération économique et commerciale avec la Turquie basé, selon le ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale, Alain-Aimé Nyamitwe, "sur l'égalité et l'intérêt réciproque". Cela sera une opportunité de "donner un coup d'accélérateur à la coopération technique et industrielle entre les sociétés et institutions économiques des deux pays". Selon le chef de la diplomatie burundaise, cet accord de juillet permettra également une meilleure coordination des initiatives communes, en l'occurrence celles portant sur la collecte, l'analyse, l'évaluation et la diffusion de messages relatifs à la coopération commerciale, technologique et industrielle, tout en ouvrant des horizons divers sur les opportunités d'investissement au profit des "intérêts mutuellement avantageux" entre les deux pays. Il a estimé que le Burundi allait tirer de "gros dividendes" de l'application de cet accord grâce au développement de la Turquie dans divers domaines socio-économiques, en citant notamment le commerce, l'agriculture, l'élevage, l'éducation, la santé, la science, la technologie, l'énergie et les ressources naturelles.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});